



Le courrier des retraités



n°6

juillet 2015

Edito

Retraites grecques : un enjeu qui nous concerne

Dans toute l'Europe, les retraites sont la cible des politiques d'austérité.

Pour nos gouvernements et leurs donneurs d'ordres patronaux, il s'agit, à tout prix, de s'attaquer à notre protection sociale, et en premier lieu à nos retraites. Leur objectif : imposer le recul social pour réduire ce qu'ils appellent le « coût du travail » et accroître les profits des multinationales.

Que reprochent-ils à la Grèce ?

- Que l'Eglise orthodoxe, immense propriétaire foncier, ne paie pas d'impôts faute de cadastre ?
- Que les armateurs gagnent des fortunes en échappant à l'impôt sur les sociétés et sur les bénéfices ?
- Non ! Ils reprochent au gouvernement grec de compléter les petites retraites de 500 € par une allocation de 230 € pour éviter qu'un grand nombre de retraités ne sombre dans la misère ! Quel gaspillage ! Voilà ce qui est insupportable à Mme Merkel, Mme Lagarde, M. Hollande !

Le gouvernement grec a présenté en juin un plan de « redressement » avec entre autres :

- Une taxe exceptionnelle de 12 % sur les bénéfices supérieurs à 500 000 €.
- Une hausse de l'impôt sur les sociétés qui passerait de 26 à 29 %
- La remise en place d'une cotisation employeurs sur pour les retraites complémentaires
- Une taxe sur les machines à sous dans les palaces et les lieux touristiques

La banque centrale européenne et le FMI ont refusé le plan : « *NON ! Ce n'est pas cela qu'on vous demande. Pas touche aux riches et aux profits ! C'est aux salariés et aux retraités qu'il faut s'en prendre !* »

Et tant pis si cette politique de baisse des salaires et des retraites menée depuis 10 ans a ruiné l'économie grecque et fait tant de dégâts dans le reste de l'Europe.

Le pire pour eux, ce serait que le vote anti-austérité du peuple grec fasse contagion dans d'autres pays.

Ne parlons pas des dividendes substantiels que les banques occidentales (et notamment françaises) ont empochés en prêtant à la Grèce à des taux prohibitifs. La Grèce s'est s'endettée toujours plus... pour rembourser ses dettes. Aujourd'hui, comme le système atteint son point de rupture, les banques, après s'être engraisées au dépend du peuple grec, se sont débarrassées de leurs créances douteuses en les revendant aux Etats. Du coup les gouvernements nous expliquent qu'il faut absolument faire payer les grecs encore plus... si nous ne voulons pas payer ici comme contribuables la note laissée par les banques !

Leur objectif : diviser pour régner : opposer les salariés et les retraités des différents pays d'Europe, en faisant en sorte que chacun pense que l'autre est mieux traité et l'accuse de son malheur.

Ce n'est pas la baisse des pensions de retraite en Grèce qui va améliorer notre situation en France.

Au contraire, si la Commission européenne, la Banque centrale et le FMI arrivent à infliger aux retraités grecs l'amputation de leurs pensions, il ne fait aucun doute qu'ils tenteront demain d'imposer cette recette dans les autres pays d'Europe avec encore plus de violence qu'aujourd'hui.

Pour le collectif retraités,
Bruno Lemerle

Mobilisés pour préserver nos retraites complémentaires

- Après notre conférence de presse du 16 mars, la manifestation du 9 avril, la journée d'étude du 21 mai, la pétition signée par nombre d'entre vous, notre section continue à sonner le tocsin pour alerter les salariés et retraités sur les enjeux des négociations ARRCO/AGIRC :
 - Pour les retraités, c'est le risque d'une poursuite du gel des pensions ad vitam aeternam, et d'une minoration des pensions de réversion.
 - Pour les salariés, c'est le risque d'une fusion ARRCO/AGIRC qui ferait payer le déficit du régime cadre par les autres salariés, et surtout le risque d'une décote sur les retraites prises avant 65 ou 67 ans ! Cela revient à dire que ce ne serait plus le législateur qui fixerait l'âge légal de départ en retraite, mais le MEDEF qui fixerait l'âge réel auquel les salariés peuvent partir !
- Par les distributions de tract du mois de juin, nous avons non seulement alerté la population, nous avons aussi commencé à populariser les propositions CGT pour garantir nos retraites :
 - L'augmentation de la cotisation AGIRC, pour l'aligner sur le montant des cotisations sous le plafond de la sécu et équilibrer ainsi le régime cadre.
 - Une contribution des entreprises sur l'inégalité salariale femmes/hommes.
 - Une cotisation patronale sur les éléments de rémunération aujourd'hui exemptés (intéressement, participation, abondement d'épargne salariale)
 - Une refonte des cotisations pour mettre fin aux exonérations abusives et tenir compte de la valeur ajoutée de l'entreprise.
- Lors de la dernière séance de négociation du 22 juin, aucun syndicat n'a osé signer les reculs espérés par le MEDEF. La prochaine séance de négociation se tiendra le 16 octobre.

Notre section prépare donc à de nouvelles actions dès la rentrée, en direction des salariés et des retraités.

Une ballade et un pique-nique sympa

- Le 18 juin, malgré un temps incertain, nous étions 13 à participer à cette première ballade pique-nique à la Roche Jella, concoctée par Daniel, Nelly et Denise. Une promenade sans difficulté, un casse-croute agrémenté d'un petit rosé, et une bonne ambiance, sans même une goutte de pluie : les participants en redemandent ! Il est donc prévu une nouvelle sortie dans la deuxième quinzaine de septembre.



Mutuelle de Sochaux : on lâche rien !

Notre action contre les augmentations exagérées des tarifs de la MES a permis un succès qui n'est que partiel. Nous avons évité la hausse en juillet de la MES Base, mais la MES+ augmente de 3%.

Le contact est donc pris avec les représentants CGT à Malakoff Médéric pour examiner avec eux les suites à donner pour obtenir la restitution du droit d'entrée de 5,75 millions € prélevé par Malakoff.

En préparation

Dimanche 19 juillet : la fête du syndicat

Méchoui, musique, à partir de 11H30 à l'Île aux oiseaux à Audincourt



14 € pour les adultes, demi-tarif de 7 à 14 ans, gratuit pour les petits

Notre section organise une table pour permettre aux anciens de se retrouver

Inscriptions avant le 10 juillet au syndicat (Bérénice 03 81 94 25 90)

Congés-senior : cotisation Vitali en question

Notre section a interpellé la direction de Sochaux et le service-paie en constatant qu'en congé-senior la cotisation à la Mutuelle Vitali TA n'est pas calculée sur notre salaire brut cotisable (comme c'est le cas pour les salariés en activité), mais sur un montant légèrement supérieur : Une sur-cotisation de quelques euros qui n'est prévue nulle part ! Pour le moment, nous n'obtenons aucune réponse sérieuse. Une action juridique est envisagée.

Caisse obsèques Auxia

Les adhérents de la caisse obsèques Auxia, qui a pris le relais de la caisse obsèques de la MES, ont eu la désagréable surprise de recevoir la notification d'une hausse de cotisation de 15 %. Avec cette précision : si vous voulez, vous pouvez résilier votre adhésion. En clair : Payez ou allez vous faire voir ailleurs !

Notre section prépare un courrier demandant à Auxia de présenter ses comptes, et rappelant que les pensions sont gelées depuis bientôt 3 ans, ce qui ne nous permet pas d'augmenter nos dépenses de 15 % !

Du côté de l'usine Peugeot de Sochaux et de PSA

Le mois de juin a été marqué par :

- ✓ **L'annonce du retour à une équipe et demie sur le système 2 (production 3008)**
Pour la direction, cela se traduira par le renvoi de 300 intérimaires.
En même temps, elle annonce l'arrêt des inscriptions au congé-senior pour les ouvriers de production. Les anciens ne peuvent plus partir en pré-retraite alors que les jeunes sont renvoyés à Pôle Emploi !
Notre syndicat s'oppose au renvoi des intérimaires, demande la poursuite du congé-senior et des embauches en CDI, d'autant plus justifiées que les charges de travail sont insupportables et que la production des remplaçantes de 3008 et de l'Opel Zafira est prévue pour 2016.
- ✓ **La sous-traitance à GEFCO de l'expédition-voiture**
Les 160 salariés Peugeot qui effectuent actuellement la sortie des voitures sur les parcs et le chargement sur les camions et les trains seraient « mis à disposition » de GEFCO, sans garantie sur leur avenir. Notre syndicat a réuni les salariés concernés, lancé une pétition et recommande de ne signer aucun avenant à son contrat de travail au moins tant que des garanties plus sérieuses n'auront pas été données.
- ✓ **L'avis de l'inspection du travail sur les modifications du règlement intérieur,**
Saisi par la CGT, l'inspection du travail a retoqué plusieurs modifications qui visaient à transformer le règlement intérieur en règlement de caserne.
- ✓ **La prise de position du médecin du travail de Metz**
Nouvellement embauchée, cette médecin du travail a découvert avec stupeur les méthodes de PSA : Non-respect de l'indépendance des médecins, pression sur les salariés malades, manques de postes aménagés. Comme elle a refusé de s'y plier, la direction PSA menace de la renvoyer à la fin de sa période d'essai malgré la pénurie de médecins du travail et l'avis négatif du CE. Alertés, l'Est Républicain de Metz et Médiapart ont rendu compte des pratiques honteuses de la direction PSA.
- ✓ **L'annonce par PSA de la construction d'une usine au Maroc :** Même si la direction PSA prétend qu'il ne s'agit que de voitures pour l'Afrique, les volumes prévisionnels montrent qu'il s'agit d'une mise en concurrence pour tirer vers le bas l'emploi et les salaires en Europe.
- ✓ **Le succès de la grève à la SNOP :** (sous-traitant emboutissage à Technoland Etupes)
En une journée de grève, les salariés de la SNOP ont obtenu une augmentation de salaire de 80 €, une prime de 150 € et la prise en charge de leur mutuelle à 60 % (au lieu de 50%) par l'employeur.
- ✓ **Les élections à Castmétal** (fonderie de Colombier-Fontaine)
Le patron de la fonderie s'était promis d'empêcher l'implantation de la CGT en licenciant 5 animateurs du tout nouveau syndicat et en refusant toute négociation pendant les 5 semaines de grève.
Peine perdue ! La CGT a obtenu 35 % des voix aux élections professionnelles (collège ouvrier).
Dernière manœuvre : tronquant le résultat des élections, la direction a déclaré élus des candidats CFDT en lieu et place de candidats CGT. Suite à l'article de presse de l'UL dénonçant cette tricherie et devant l'annonce d'un recours au Tribunal d'Instance, la direction a brusquement reconnu une « erreur ».
L'action juridique se poursuit pour la réintégration des salariés licenciés.

A noter sur votre agenda

Dimanche 19 juillet : Fête du syndicat. Méchoui en musique à l'Île aux Oiseaux (Audincourt)

Lundi 20 juillet : Réunion du collectif « retraités et préretraités » à 14H au-dessus du syndicat

Dimanche 26 juillet : Les 120 ans du Théâtre du Peuple, à Bussang (Vosges)

A 15 H : l'Opéra de 4 sous (tarif 18 €)

A 17 H 30 : Rencontre-débat organisée par la CGT

Mercredi 26 août : Assemblée de rentrée du syndicat

Vendredi 4 septembre : Nancy, Meeting de rentrée CGT pour l'Est de la France

Vendredi 9 octobre : Pour info, Natacha Ezdra chante Ferrat à Héricourt.